

Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Période close le 31 décembre 2018

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du Portefeuille. Si les états financiers annuels n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers annuels gratuitement, sur demande, en communiquant avec nous au 1 855 852-1026, en nous envoyant un courriel à contact.centre@bmo.com, en nous écrivant à BMO Gestion privée de placements inc., 1 First Canadian Place, 100 King St. W., 41st Floor, Toronto (Ontario) M5X 1A1, ou en visitant notre site Web à www.bmo.com/banqueprivée ou le site de SEDAR à www.sedar.com. Vous pouvez également communiquer avec nous par l'un de ces moyens pour demander un exemplaire des politiques et des procédures de vote par procuration du Portefeuille, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

BMO Gestion privée de placements inc. (BGPPI ou le « gestionnaire »), gestionnaire et gestionnaire de portefeuille, est responsable de la gestion de l'ensemble des activités, des placements et de l'administration des Portefeuilles BMO privé et a recours aux services de BMO Gestion d'actifs inc. (BMO GA inc. ou le « sous-conseiller ») à titre de sous-conseiller du Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien (le « Portefeuille »).

Objectif et stratégies de placement

Le Portefeuille a pour objectif d'assurer la liquidité et un niveau élevé de revenu d'intérêts et de préserver le capital investi. Le Portefeuille investit surtout dans des titres de créance à court terme de qualité supérieure et à faible risque émis par des gouvernements et des sociétés canadiens, comme les bons du Trésor, les acceptations bancaires et le papier commercial.

Pour atteindre l'objectif de placement du Portefeuille, le sous-conseiller investit dans des titres notés au moins A-1 (faible) par Standard & Poor's Rating Services (Canada) ou au moins R-1 (faible) stable par Dominion Bond Rating Service Limited, au moment du placement, ou dans des titres notés de façon équivalente par d'autres agences de notation désignées. Le Portefeuille cherche à maintenir un prix par part de 10,00 \$ en créditant le revenu net sur une base quotidienne et en le distribuant mensuellement.

Risque

Les risques associés à un placement dans le Portefeuille demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus simplifié ou dans toute version modifiée ou dans l'aperçu du Portefeuille. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le Portefeuille n'a eu lieu au cours de la période. Le 4 mai 2018, le gestionnaire a procédé à l'examen du Portefeuille selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* et a déterminé que le niveau de risque du Portefeuille demeurerait inchangé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du Portefeuille et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2018, le Portefeuille a dégagé un rendement de 1,64 %, après déduction des frais. En comparaison, l'indice de référence du Portefeuille, l'indice des Bons du Trésor à 91 jours FTSE Canada, a affiché un rendement total de 1,38 % pour la même période.

L'incertitude a régné tout au long de la période de 12 mois close le 31 décembre 2018, alors que les tensions géopolitiques et les tensions commerciales mondiales ont continué de préoccuper les investisseurs. Les actions américaines ont affiché leur pire rendement en dix ans, alors que l'indice Dow Jones Industrial

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Average et le S&P 500 ont connu leur pire mois de décembre depuis 1931. Le président Donald Trump a avivé les incertitudes sur les marchés en critiquant ouvertement Jerome Powell, président de la Réserve fédérale américaine (Fed), au sujet du relèvement des taux d'intérêt américains.

L'accélération des signaux d'alarme concernant la croissance mondiale a eu des répercussions sur les attentes en matière de hausses des taux d'intérêt. Il semble que la Banque du Japon s'en tiendra à une politique monétaire extrêmement souple dans un avenir rapproché. Quant à l'économie chinoise, elle devrait continuer de s'affaiblir en raison des difficultés entraînées par l'essoufflement du marché immobilier et le ralentissement de la croissance du crédit. Au sein de la zone euro, l'érosion de la confiance des entreprises et des consommateurs ainsi que le ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) ont assombri les perspectives. L'incertitude politique a pris de l'ampleur en France et en Italie, ainsi que dans l'ensemble de l'Union européenne en raison des négociations en cours concernant le retrait du Royaume-Uni.

Au troisième trimestre, le PIB des États-Unis a été révisé à la baisse pour s'établir à 3,4 % d'un trimestre à l'autre. Sa croissance est toutefois toujours bien supérieure à la tendance. Cette révision découle d'ajustements à la baisse en matière de consommation personnelle et d'exportations, et à la hausse en matière d'importations. La confiance des consommateurs s'est effritée, mais est restée positive en raison de la vigueur continue des données d'emploi aux États-Unis. La Fed a rehaussé les taux d'intérêt de 25 points de base pour la quatrième fois en 2018 lors de sa dernière réunion sur la politique monétaire. Les marchés boursiers américains se sont effondrés à la suite de la décision de la Fed; son président Jerome Powell s'est fait rassurant depuis, en s'engageant à se montrer patient pour toute nouvelle hausse des taux d'intérêt.

La Banque du Canada (BdC) a relevé les taux d'intérêt de 25 points de base à trois reprises au cours de l'année. L'économie canadienne a pris plus de vitesse que prévu en octobre : elle a progressé de 0,3 %, alors que la majorité des observateurs prévoient une croissance de 0,2 %. L'ampleur de cet accroissement était encourageante, d'autant plus que, parmi les 20 secteurs des industries, 15 ont affiché des gains pour le mois. Il n'est toutefois

pas prévu que l'augmentation globale se poursuive en novembre et en décembre, en raison de la pression exercée par la grève à Postes Canada, par l'abatement des prix du pétrole et par l'affaiblissement du secteur de la vente au détail, ce dernier souffrant des difficultés avec lesquelles les consommateurs sont aux prises, soit la hausse des taux d'intérêt, les effets du déclin de la richesse immobilière et le faible taux d'épargne.

Le papier commercial et les obligations de sociétés (y compris les billets à taux variable), à pondération plus importante, ont favorisé le rendement, permettant aux bons du Trésor et aux instruments provinciaux d'améliorer leur rendement. Le sous-conseiller a accru au maximum les placements dans les obligations de sociétés tout en limitant au minimum les positions sur les titres d'État, ce qui a favorisé le rendement.

Dans la partie composée d'au moins 30 % de titres d'État, le Portefeuille a maintenu une sous-pondération des bons du Trésor, tout en maximisant la pondération des obligations provinciales et d'État, afin de tirer profit des occasions supplémentaires de rendement. À la clôture de la période, les actifs provinciaux rapportaient environ 25 points de base de plus que les bons du Trésor correspondants. La pondération des titres de sociétés du Portefeuille, constitué essentiellement de papier commercial et d'obligations de sociétés (y compris des billets à taux variable) de haute qualité, a été maintenue près du plafond permis de 70 %, ce qui a généré un surcroît de rendement important.

La composante de titres d'État du Portefeuille, dont la pondération minimale est de 30 %, a nuí au rendement, comparativement aux portefeuilles analogues du secteur, dont bon nombre ont peu ou pas d'obligations de pondération minimale des titres d'État. La pondération des billets à taux variable est aussi plafonnée à 10 %, ce qui a nuí au rendement. Celui-ci a également souffert d'autres facteurs, comme la notation minimale R-1 (faible) stable ou supérieure imposée au Portefeuille pour le papier commercial et la notation minimale A (faible) stable ou supérieure pour les titres de créance à court terme (selon la notation de DBRS ou la notation équivalente d'autres agences de notation reconnues). L'absence d'obligations notées BBB, de titres à taux fractionné et d'obligations feuille d'érable (obligations d'institutions financières et de sociétés étrangères libellées en dollars canadiens et vendues au Canada) ont aussi défavorisé le rendement.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Le sous-conseiller a ajouté le titre de Genesis Trust II (2,433 %, 15 mai 2019). Ce titre adossé à des créances, noté AAA, apporte de la qualité et un rendement supplémentaire par rapport aux acceptations bancaires traditionnelles. Ce nouveau titre a rapporté environ 11 points de base de plus que l'acceptation bancaire courante. Le placement existant dans le billet à taux variable (17 novembre 2018) de Storm King Funding a été réinvesti dans un billet à taux variable (15 novembre 2019) de la même société. Le nouveau billet à taux variable offre un rendement d'environ 28 points de base de plus que les acceptations bancaires traditionnelles.

Pour en savoir plus sur le rendement à long terme et la composition du Portefeuille, veuillez consulter les sections Rendement passé et Sommaire du portefeuille du présent document.

Événements récents

Il semble désormais probable que la BdC fasse une pause dans son cycle de resserrement, puisque les importantes fluctuations récentes sur les marchés financiers et la volatilité des prix du pétrole devraient contraindre la BdC à rester sur la touche à mesure que celle-ci reçoit les données économiques.

Le sous-conseiller ajustera le terme à courir du Portefeuille en temps opportun selon son évaluation de l'évolution de la situation économique et de tout changement prévu dans les taux d'intérêt canadiens. Il compte aussi privilégier les titres d'État et de sociétés de qualité supérieure pour améliorer les rendements.

Comité d'examen indépendant

Le 6 juin 2018, le comité d'examen indépendant (CEI) du Portefeuille est passé à cinq membres lorsque Jacqueline Allen a été nommée membre du CEI. Le 6 septembre 2018, il est passé à six membres lorsque Marlene Davidge a été nommée membre du CEI.

Opérations avec des parties liées

La Société de fiducie BMO, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le fiduciaire (le « fiduciaire ») du Portefeuille tandis que BGPPI en est le gestionnaire. À l'occasion, BGPPI peut conclure, au nom du Portefeuille, des opérations ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe

financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au Portefeuille (chacun, une « partie liée » et collectivement, les « parties liées »). Cette section décrit brièvement les opérations entre le Portefeuille et une partie liée. Tous les conflits d'intérêts sont signalés au CEI. Le rôle principal du CEI est de déterminer si la mesure proposée par le gestionnaire aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille. Le CEI a examiné les relations avec les parties liées décrites ci-après et a formulé une recommandation favorable selon laquelle ces relations aboutissent à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Sous-conseiller

BGPPI a retenu les services de BMO GA inc., une partie liée, pour fournir des conseils en placement et prendre des décisions de placement pour le Portefeuille. BMO GA inc. touche mensuellement des honoraires de sous-conseiller dont le montant est fonction de l'actif sous gestion. BMO GA inc. est rémunérée par BGPPI.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes du CEI du Portefeuille relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le Portefeuille :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres de créance non gouvernementaux ou d'actions d'un émetteur, pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste;
- d) des opérations interfonds;

(chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées »).

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident d'effectuer une opération avec des parties liées pour le Portefeuille, le gestionnaire et le sous-conseiller du Portefeuille doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire ou le sous-conseiller se sont fondés sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures en vigueur. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire ou le sous-conseiller sans autre considération que l'intérêt du Portefeuille, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le Portefeuille.

Frais de gestion de patrimoine

Les parts du Portefeuille sont offertes uniquement par l'entremise des services de gestion de patrimoine de BMO Groupe financier. Le fiduciaire, une partie liée, et le gestionnaire facturent des frais annuels à chaque investisseur pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier, ces frais étant calculés selon un barème dégressif variant entre 1,95 % et 0,20 % de l'actif sous gestion selon le type et la taille du portefeuille de placements de l'investisseur. Le montant réel des frais de gestion de patrimoine exigé de l'investisseur est déterminé en fonction du *Barème des frais contenu dans l'énoncé de politique de placement* de BGPPI, qui lui est remis en même temps que la convention de gestion des placements intervenue entre l'investisseur, le fiduciaire et BGPPI. Les frais sont payés directement par l'investisseur au fiduciaire et au gestionnaire. Le fiduciaire peut rémunérer les institutions financières et les représentants inscrits de BMO Groupe financier pour les recommandations de clients aux services de gestion de patrimoine.

Services aux porteurs de parts

Des parties liées fournissent certains services au Portefeuille. BGPPI est l'agent chargé de la tenue des registres du Portefeuille. Le fiduciaire et BGPPI sont rémunérés par le Portefeuille pour les services de garde et d'administration qu'ils fournissent. Les services d'administration comprennent la comptabilité des fonds, la tenue de livres et le traitement des ordres d'achat ou de rachat.

Les frais imputés au Portefeuille pendant les périodes s'établissent comme suit :

	Période close le 31 déc. 2018 (en milliers de dollars)	Période close le 31 déc. 2017 (en milliers de dollars)
Services aux porteurs de parts	301	287

Frais de gestion

Aucuns frais de gestion ne sont imputés au Portefeuille. Le fiduciaire et le gestionnaire touchent des frais annuels de gestion de patrimoine des investisseurs pour les services de gestion de patrimoine offerts par l'entremise de BMO Groupe financier.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au Portefeuille et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du Portefeuille pour les périodes indiquées.

Actif net par part du Portefeuille ¹⁾		Exercices clos les 31 décembre				
		2018	2017	2016	2015	2014
Actif net à l'ouverture de la période	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	\$	0,17	0,10	0,09	0,10	0,12
Total des charges ²⁾	\$	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,01)	(0,01)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$	—	—	—	—	—
Gains (pertes) latents pour la période	\$	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale liée aux activités³⁾						
	\$	0,16	0,10	0,09	0,09	0,11
Distributions :						
Revenu de placement (hors dividendes)	\$	0,16	0,10	0,09	0,09	0,11
Dividendes	\$	—	—	—	—	—
Gains en capital	\$	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales⁴⁾						
	\$	0,16	0,10	0,09	0,09	0,11
Actif net à la clôture de la période	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Ces données sont tirées des états financiers audités du Portefeuille.

²⁾ Comprend les commissions, les autres coûts de transactions du portefeuille et les retenues d'impôts.

³⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part entre l'ouverture et la clôture de la période.

⁴⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du Portefeuille, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires		Exercices clos les 31 décembre				
		2018	2017	2016	2015	2014
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$	1 573 582	1 336 834	1 311 766	1 281 737	1 103 538
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾		157 358	133 683	131 177	128 174	110 354
Ratio des frais de gestion ²⁾	%	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	%	0,17	0,17	0,17	0,16	0,16
Ratio des frais d'opérations ³⁾	%	—	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	%	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part	\$	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions du portefeuille) de la période indiquée; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille; il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour les périodes présentées ci-dessus, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le Portefeuille. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour chacune des périodes a été de zéro.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le sous-conseiller du Portefeuille gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Portefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le portefeuille sont élevés au cours de l'exercice, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un portefeuille. Le taux de rotation du Portefeuille ne s'applique pas aux fonds du marché monétaire.

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Rendement passé

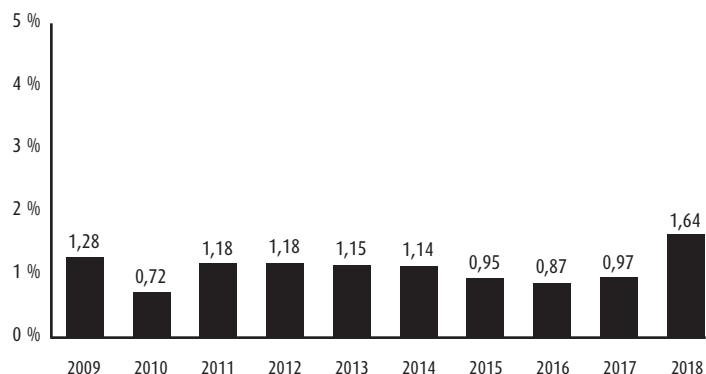
Généralités

Les données sur le rendement du Portefeuille supposent que les distributions effectuées au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du Portefeuille et elles sont fondées sur la valeur liquidative du Portefeuille.

Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou d'autres frais facultatifs qui auraient réduit le rendement le cas échéant. Il convient de noter que le rendement passé du Portefeuille n'est pas une garantie de son rendement futur.

Rendements annuels

Le graphique ci-dessous présente le rendement pour chacun des exercices indiqués et illustre le rendement d'une année à l'autre. Il indique, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.



Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2018

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Papier commercial	53,1
Bons du Trésor – Provincial	23,1
Obligations de sociétés	10,5
Billets de dépôt au porteur	6,1
Bons du Trésor – Municipal	3,9
Bons du Trésor – Fédéral	2,1
Titres adossés à des créances mobilières	0,9
Reçus de dépôt à terme	0,7
Trésorerie/créances/dettes	-0,4
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
La Banque Toronto-Dominion, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,447 %, 2 avr. 2019	2,0
La Banque de Nouvelle-Écosse, billets de dépôt, premier rang, non garantis, 2,462 %, 14 mars 2019	2,0
Municipal Finance Authority of British Columbia, papier commercial, 1,941 %, 6 févr. 2019	1,6
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,901 %, 27 mars 2019	1,6
Lakeshore Trust, papier commercial, 2,328 %, 27 mars 2019	1,6
Storm King Funding, papier commercial, série 1, taux variable, 2,403 %, 15 nov. 2019	1,3
SURE Trust, papier commercial, 2,226 %, 22 mars 2019	1,3
Gouvernement du Canada, bons du Trésor, 1,634 %, 7 févr. 2019	1,3
Province d'Ontario, bons du Trésor, 1,793 %, 9 janv. 2019	1,2
Banque Canadienne Impériale de Commerce, billets de dépôt, premier rang, non garantis, taux variable, 8 mai 2019	1,2
Inter Pipeline (Corridor) Inc., papier commercial, 2,178 %, 7 févr. 2019	1,2
Lakeshore Trust, papier commercial, 1,939 %, 2 janv. 2019	1,2
Province de Terre-Neuve-et-Labrador, bons du Trésor, 1,881 %, 24 janv. 2019	1,1

25 principaux titres en portefeuille Émetteur	% de la valeur liquidative
Bay Street Funding Trust, papier commercial, 2,081 %, 25 janv. 2019	1,0
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,202 %, 4 janv. 2019	1,0
Merit Trust, papier commercial, 2,117 %, 23 janv. 2019	1,0
Genesis Trust II, série 2014-1, catégorie A, billets adossés à des lignes de crédit garanties par des biens immobiliers, 2,433 %, 15 mai 2019	1,0
South Coast British Columbia Transportation Authority, billets à ordre, 1,941 %, 10 janv. 2019	1,0
Pipelines Enbridge Inc., papier commercial, 2,281 %, 15 janv. 2019	1,0
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,138 %, 30 janv. 2019	1,0
ERAC Canada Finance Ltd., papier commercial, 2,290 %, 12 févr. 2019	1,0
Prime Trust, papier commercial, 2,146 %, 21 févr. 2019	1,0
Plaza Trust, papier commercial, 2,198 %, 12 mars 2019	1,0
Vancouver City Savings Credit Union, billets de dépôt au porteur, 2,308 %, 21 mars 2019	0,9
Zeus Receivables Trust, papier commercial, 2,150 %, 12 févr. 2019	0,9
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	30,4
Valeur liquidative totale	1 573 582 000 \$

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le Portefeuille. Une mise à jour est disponible chaque trimestre.

Gestionnaire

BMO Gestion privée de placements inc.
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

Fiduciaire

Société de fiducie BMO
1 First Canadian Place
100 King St. W., 41st Floor
Toronto (Ontario) M5X 1A1

BMO Banque privée fait partie de BMO Gestion de patrimoine et est un nom sous lequel les services bancaires sont offerts par la Banque de Montréal. Les services de gestion de placements sont offerts par BMO Gestion privée de placements inc., une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque de Montréal, et les services de planification et de garde de valeurs ainsi que les services successoraux et fiduciaires sont offerts par la Société de fiducie BMO, une filiale en propriété exclusive de la Banque de Montréal. BMO Gestion de patrimoine est le nom sous lequel la Banque de Montréal et certaines de ses sociétés affiliées offrent des produits et des services de gestion de patrimoine.

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Portefeuille peut investir et les risques décrits en détail dans le prospectus simplifié des Portefeuilles BMO privé. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Portefeuille, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion privée de placements inc. ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser aucune déclaration prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, et décline expressément toute intention ou obligation de le faire, sauf si la loi applicable l'y oblige.

Les marques de commerce déposées de BMO (le médaillon contenant le M souligné) et de BMO Banque privée, ainsi que la marque de commerce de BMO Gestion de patrimoine appartiennent à la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/banqueprivée

Pour plus de renseignements, veuillez téléphoner au 1 855 852-1026